

JUILLET

Juin 2009, N° 67



N°67

E-DOSSIER



Les entreprises libérales, acteurs majeurs de l'économie française

Les entreprises libérales, dans le sens des nomenclatures françaises et européennes, constituent une réelle force économique. Qui sont les professionnels qui travaillent dans ces structures ? Quel est leur poids réel ? Comment se répartissent-ils par secteur ?

Un secteur qui regroupe des professions réglementées et non réglementées

Une entreprise libérale est une personne physique ou morale disposant d'une comptabilité propre et qui exerce en toute indépendance avec une responsabilité civile professionnelle, une activité dans les domaines juridique, judiciaire, technique, commercial ou de la santé. L'ensemble de ces entreprises, lorsqu'elles sont réglementées, sont considérées comme libérales.

En revanche, celles qui ne sont pas réglementées, comme les services informatiques, les activités d'études, les intermédiaires du commerce, sont considérées comme libérales lorsqu'elles emploient, au plus, 20 salariés.

Sont ajoutées sans limitation de taille, les auxiliaires d'assurance et les activités d'enseignement pour adultes et de formation continue.

Les caractéristiques des professions libérales "réglementées"

C'est la loi qui classe les professions dans le domaine libéral.

Certaines sont organisées en Ordres professionnels : experts-comptables, architectes, avocats, géomètres experts, infirmiers, médecins, chirurgiens-dentistes, sages-femmes, vétérinaires.

D'autres font l'objet d'un statut particulier : il s'agit des administrateurs judiciaires et mandataires liquidateurs, des agents généraux d'assurances, des professions paramédicales.

D'autres, enfin, sont regroupées sous le terme d'officiers publics ou d'officiers ministériels : avocats au conseil d'État et à la cour de cassation, avoués près les cours d'appel, commissaires-priseurs, greffiers des tribunaux de commerce, huissiers de justice, notaires.

Les membres des professions libérales réglementées doivent respecter des règles déontologiques strictes et sont soumis au contrôle de leurs instances professionnelles (ordre, chambre ou syndicat). Leur titre est protégé par la loi.

Un quart des entreprises françaises

Les entreprises libérales telles qu'évoquées ci-dessus représentent 1 350 000 personnes travaillant dans 500 000 entreprises, soit près d'un quart des entreprises françaises et 7 % de l'emploi.

Parmi ces personnes, les deux tiers seulement (900 000) sont salariées. Précisons, cependant, que cette tendance évolue et l'emploi salarié progresse régulièrement (+ 5,3 % en 5 ans). Le salariat progresse notamment dans les services rendus aux entreprises. Dans certains métiers, comme les métresseurs et les géomètres, la tendance est inverse et le nombre de salariés diminue.

Autre précision, l'emploi salarié est majoritairement féminin (67 %), notamment dans les activités juridiques, la pharmacie et les activités de santé.

L'effectif salarié moyen dans les entreprises libérales est de 4,4 personnes.

Du côté des dirigeants, 46,2 % sont des femmes. Ces dernières sont 47 % dans le secteur juridique, 68,7 % dans celui des auxiliaires médicales et 53,8 % dans les pharmaciens.

La moyenne d'âge des dirigeants est de 45 ans pour les femmes et 48 pour les hommes.

Un tissu composé de micro structures

Les entreprises libérales, dans la majorité, sont composées de moins de 10 salariés. 62 % n'emploient aucun salarié. Les secteurs qui emploient le plus sont les professions de santé, le commerce et les services aux entreprises.

Les entreprises libérales de commerce et de services emploient plus de la moitié des effectifs de l'emploi libéral en France.

Les libéraux et l'exercice en société

Les professions libérales non réglementées peuvent envisager toutes les formes classiques de société : EURL, SARL, SA, SARL, etc.

Celles qui exercent une activité libérale réglementée peuvent recourir à des structures spécifiques, telles que la SCP et la SEL. Le recours à ces sociétés spécifiques n'est possible que pour certaines activités libérales réglementées fixées par décret.

La société civile professionnelle (SCP) permet à plusieurs membres d'une profession libérale réglementée d'exercer en commun leur activité.

Cependant, chaque associé est personnellement imposé sur sa part de bénéfices au titre des BNC et doit s'inscrire auprès des caisses sociales des professions libérales et régler des cotisations calculées sur sa part de bénéfices.

Les sociétés d'exercice libéral (SEL) peuvent prendre plusieurs formes : SELARL, SELAFA, SELAS, SELCA.

Il est également possible de constituer une société d'exercice libéral sous forme d'EURL. Sur le plan fiscal et social, leur régime est identique à celui des sociétés de capitaux classiques (SARL, SA, SAS, SCA).

Sur le plan juridique il existe une spécificité. En effet, chaque associé répond sur l'ensemble de son patrimoine des actes professionnels qu'il accomplit.

Dans les faits, les entreprises du secteur juridique privilégient l'entreprise individuelle et offrent la particularité de proposer un grand nombre d'emplois non-salariés.

Ceux qui exercent en entreprises (entre 10 et 20 salariés) représentent moins de 2 % des professionnels libéraux. Ces entreprises exercent souvent sous forme d'entreprise individuelle. La plupart des professionnels de santé choisissent ce mode d'exercice (94 %). Cependant, de plus en plus de médecins s'intéressent aux structures de capitaux.

Dans le commerce et les services, les SARL sont plus nombreuses (62 %). Les SCP sont plus nombreuses dans la santé alors que les pharmaciens exercent plus en SNC.

Un taux de création supérieur à la moyenne nationale

Les entrepreneurs libéraux sont plus nombreux si l'on en juge par le nombre de création (les chiffres datent d'avant la création du statut d'auto entrepreneur).

En 2008, 69 107 entreprises libérales ont été créées en France. Parmi celles-ci, on décompte 9 294 entreprises de commerce, 18 314 entreprises de la santé et 36 968 entreprises de services aux entreprises.

Source Ministère de l'économie des finances et de l'industrie - direction des entreprises